



Source : <https://www.sortirdunucleaire.org/article33596>

Réseau Sortir du nucléaire > Informez

vous > Nos dossiers et analyses > Fukushima, la catastrophe nucléaire continue > Archives > Fukushima, suivi de la catastrophe - Archives 2011-2015 > **Mai 2014 - Japon - La justice donne raison aux militants et refuse le redémarrage de la centrale nucléaire d'Ohi**

7 juillet 2014

Mai 2014 - Japon - La justice donne raison aux militants et refuse le redémarrage de la centrale nucléaire d'Ohi

Le 21 mai, la Cour de Justice de Fukui a tranché contre le redémarrage des deux réacteurs nucléaires d'Ohi, les premiers à avoir été relancés après la catastrophe de Fukushima.

Acceptant les arguments de la société civile qui mettaient en évidence les conséquences d'un éventuel accident, la Cour a fait valoir que le besoin en électricité nucléaire ne devait pas prévaloir sur les droits individuels à la sécurité, et rappelé que les réacteurs n'étaient qu'un moyen de produire de l'électricité.

Les plaignants ont fait valoir que le Japon pourrait être sujet à de nouveaux tremblements de terre auxquels les réacteurs ne résisteraient pas et que leurs piscines de combustible n'étaient pas insuffisamment protégées. C'est la première action en justice gagnée par le mouvement antinucléaire depuis la catastrophe de Fukushima.

Les réacteurs d'Ohi, gérés par la compagnie Kansai Electric Power avaient été les deux seuls à être relancés depuis la fermeture progressive de toutes les centrales japonaises suite à la catastrophe de Fukushima.

Lire le jugement de la Cour de Justice (en anglais) :



Jugement Cour de Justice de Fukui